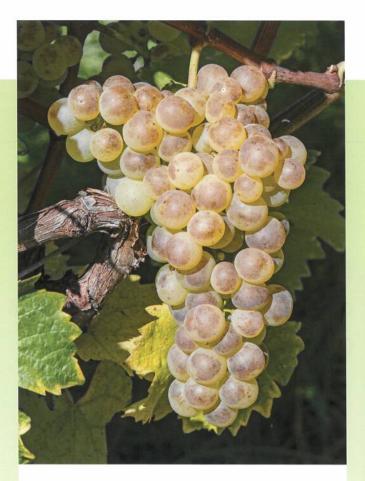
Chasselas fendant roux



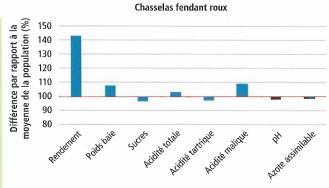
Origine, importance

Le Chasselas fendant roux est signalé dès le XIX° siècle (Blanchet 1852). Il est alors souvent opposé au Chasselas fendant vert, répandu à cette époque essentiellement dans les vignobles de l'ouest lémanique (La Côte, Genève). Le Fendant roux apparaît alors comme le type de Chasselas emblématique des vignobles de Lavaux et du Chablais où il avait supplanté le Chasselas blanchette fort répandu autrefois. La sélection d'un clone de Chasselas fendant roux exempt de viroses et régulièrement productif par la Station de recherche de Lausanne (Chasselas Haute Sélection 14/33-4) dès la fin des années 1940 va fortement encourager la diffusion du Fendant roux qui deviendra le type de Chasselas ultra dominant de la seconde moitié du XX° siècle en Romandie.

Caractéristiques

Le Fendant roux tire son nom de ses baies à la pulpe charnue, qui «fendent» sous la pression et qui ont une nette tendance à se colorer de brun roux sur la face exposée au soleil. Les clones de Chasselas fendant roux sélectionnés présentent généralement une fertilité régulière, voire élevée pour certains d'entre eux, à l'exemple des observations rapportées (voir graphique) effectuées sur le clone Agroscope RAC 4. Les Fendant roux produisent en général des moûts moyennement riches en sucre et en acidité et des vins appréciés pour leur finesse. Les clones RAC 7 et RAC 72 font également partie de ce groupe.

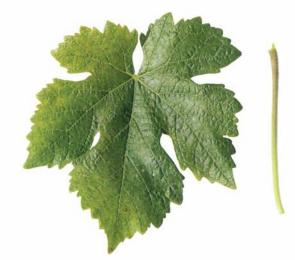
Observations au conservatoire de Rivaz (moyennes 2012–2019)







Rameau herbacé face ventrale (à gauche) et dorsale (à droite).



Feuille adulte

